



Déjà
506 abonnés !

↑ Télécharger gratuitement

L'ESSENTIEL



JOURNAL D'INFORMATIONS ÉDITÉ PAR LE SMICTOM DU GIENNOIS



LE TRI

CARTON PLEIN
pour protéger
la planète

PAGE 2



RENCONTRE

avec Marie Gillet

PAGE 3

LE COIN DES ENFANTS

Spécial Été

PAGE 4



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK & SUR L'APPLI **illiwap**
www.smictom-gien.com



Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

« Fer » le tri c'est se tourner « verre » un avenir plus responsable. Moins de plastique, c'est faire carton plein pour protéger la planète.

**CARTON
PLEIN
POUR PROTÉGER
LA PLANÈTE**

En 2020, le monde a connu une crise sanitaire sans précédent qui a touché notre société moderne à tous les niveaux, dans l'intégralité de son fonctionnement. Comme tous les secteurs, le tri a été forcément impacté, plus ou moins directement.

En France, comme partout, il a fallu s'adapter et trouver des solutions pour continuer à faire tourner au mieux l'économie. Nous avons ainsi redécouvert l'importance d'acheter « local » et de soutenir les petits commerces de quartier, de sa commune.

Ainsi, les restaurants, comme les commerces, ont opté pour les services de « click and collect ». C'est donc des emballages en plus que l'on a trouvé dans les tonnages de 2020 dans le tri des emballages avec une hausse de **4,84% (842 Tonnes d'emballages collectés)**. Au fil du temps, certains restaurants, sensibles à l'écologie, ont décidé de proposer des emballages consignés ou réutilisables.

“ Édito



Cette pandémie mondiale n'a pas épargné non plus notre syndicat. L'effondrement du coût des matières premières et la forte augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes par l'état sur l'incinération ont engendré d'un côté une perte de recettes et de l'autre une augmentation des dépenses. Et c'est cette équation compliquée à résoudre pour le SMICTOM qui engendre pour cette année l'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères que vous constaterez en fin d'année et ce malgré une gestion des plus rigoureuses de la part de notre syndicat.

Mais ce n'est pas pour autant que nous devons baisser les bras envers le tri sélectif. Bien au contraire, comme nous avons appris le « geste barrière » ayons le geste « tri sélectif » ce geste qui permettra à cette planète Terre qui nous accueille gracieusement de faire en sorte que nous respirions mieux. Ce geste du tri sélectif est avant tout un geste écologique, un geste qui nous permettra à chacun et chacune d'entre nous le « mieux vivre ensemble ». Comme nous le faisons pour certaines associations, ce geste doit être considéré comme un don à nous-même mais surtout à nos enfants.

Et ce geste faisons le bien, respectons les consignes de tri, car « mal trier, coûte cher : »

Dans ce numéro, vous découvrirez Marie GILLET à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe du SMICTOM. Sa mission, promouvoir le compostage en milieu scolaire ainsi que d'autres projets de sensibilisation au grand public.

Et je terminerais en vous incitant à bien lire en page 3 « la légende du colibri » qu'affectionne tout particulièrement Marie, cette légende résume à elle seule tout cet édit.

Monsieur GEOFFRENET

Vice-Président en charge de la communication



Mais cette crise sanitaire a également eu pour effet de faire chuter les tonnages concernant les papiers. Lors du premier confinement, les publicités ne furent plus distribuées dans les boîtes aux lettres induisant une perte de recette financière importante pour le SMICTOM.

La perte de certains tonnages s'est additionnée, malheureusement, avec l'effondrement des coûts de reprise des matériaux recyclables. La crise du Covid n'a évidemment pas arrangé les choses. Cela implique donc une perte financière conséquente pour le SMICTOM qu'il faut compenser d'autant que s'ajoutent des hausses exorbitantes de la TGAP par l'Etat sur l'incinération des ordures ménagères **(+55%)** et l'enfouissement des tout-venant de déchetteries **(+66%)**, soit un montant de **370 000€** à s'acquitter pour le SMICTOM en 2021.

Ces baisses de recettes doivent aujourd'hui être compensées et financées. L'effort demandé aux communautés de communes via leurs participations, est cependant logique et inéluctable.

Malgré tout, il est important de poursuivre les bons gestes. Réduire ses déchets, c'est diminuer le volume des ordures ménagères à incinérer car le coût est important. Composter et trier sont des engagements écologiques forts, une façon de préserver la planète alors que l'urgence climatique se fait sentir chaque année un peu plus. Il n'y a pas de place pour le doute...

CONSIGNES DE TRI



TOUS LES PAPIERS SE TRIENT CONTAINER BLEU

Journaux, magazines,
prospectus, catalogues...

En vrac sans leur film
plastique



TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT CONTAINER JAUNE

Emballages en plastique,
briques alimentaires,
boîtes métalliques...

En vrac et vides ou en
sac jaune



CONTAINER VERT

Bouteilles, bocaux, pots
en verre

En vrac et vides, sans
bouchon, ni capsule, ni
couvercle dans le
container spécial VERRE



Quelques chiffres :

- ➡ **-32%** de tonnes de papiers collectés entre 2019 et 2020.
- ➡ Le plastique de nos bouteilles transparentes a perdu **102€** à la tonne en 1 an.
- ➡ Le verre a perdu la moitié de sa valeur de rachat, en passant à **13€** fin 2020.
- ➡ L'incinération des ordures ménagères, est taxée (via la TGAP*) alors que l'activité de tri ne l'est pas. Il faut savoir qu'une tonne incinérée à l'usine d'Arrabloy sera taxée à hauteur de **14€**. **Il faut donc trier plus et jeter moins !**
- ➡ La TGAP pour l'enfouissement passe de **18 à 30€**.
- ➡ Entre 2012 et 2020, les recettes issues de la vente des matériaux recyclables triés ont chuté de **226 000 €**.

* TGAP = Taxe Générale sur les Activités Polluantes

Mal trier, ça coûte doublement cher !

Se tromper en triant un emballage peut coûter cher à votre porte-monnaie mais aussi à la planète. En effet lorsqu'un emballage non recyclable, ou déposé dans le mauvais contenant (sac ou colonne de tri), arrivera en centre de tri, celui-ci repartira ensuite, pour un deuxième voyage, vers l'incinérateur. Le bilan carbone s'alourdit tout comme la facture (frais de transport x2 en plus du coût initial de ramassage).

Arrivée en 2020 au SMICTOM avec pour mission de développer le compostage auprès des établissements scolaires, faisons la connaissance de Marie GILLET.

RENCONTRE AVEC MARIE GILLET



Parcours professionnel :

Bac S – Sciences et Vie de la Terre

BTS - Gestion et Protection de la Nature (LEGTA* Les Barres)

Licence Professionnelle Déchets et économie circulaire (IUT Tours)

*LEGTA = Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

L'intégration au SMICTOM du Giennois

Marie a tout d'abord réalisé un stage au SMICTOM. A la fin de cette période de formation, malgré le confinement, l'opportunité s'est présentée d'intégrer le syndicat. Elle a accepté car pour elle, travailler pour une collectivité, représente « un lien réel avec les habitants du territoire ».

Sa mission

Son rôle principal au SMICTOM est de promouvoir et développer le compostage en établissement scolaire. Elle travaille aussi sur des projets visant d'autres publics. Elle participe également aux animations scolaires, ainsi qu'à la vie quotidienne du SMICTOM (gestion des appels, suivi des réclamations...).

Loi de transition énergétique et pour la croissance verte (LTECV)

L'environnement devient une réelle priorité. Les déchets sont eux aussi au centre des attentions. Ainsi dans notre pays, la LTECV du 17 août 2015 a pour objectif, la généralisation du tri à la source des biodéchets avant 2025. Du côté européen, la Directive cadre déchets prévoit une gestion séparée des biodéchets au plus tard le 31 décembre 2023. Autrement dit, l'objectif est que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles et une valorisation à la source.

Ses conseils pour bien composter

Mélangez correctement ses épluchures et restes de repas avec des déchets de jardin. Au bout de quelques mois, vous aurez du compost, un engrais écologique et économique ! Attention de garder à l'esprit que le composteur n'est pas une poubelle, et que ça s'entretient !

Une petite anecdote pour finir...



Marie adore la légende du colibri. Elle raconte l'histoire d'un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait en allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Un autre animal lui expliqua alors que ses efforts étaient vains. Le colibri lui répondit qu'il faisait sa part de travail pour sauver la forêt et que si tous les animaux en faisaient autant, le feu serait éteint. Une façon de rappeler l'importance de chaque geste, même petit, pour préserver notre planète. En effet il n'est jamais trop tard pour le faire et pour bien faire !

Installation des composteurs dans les écoles : où en sommes-nous ?



A l'école des Montoires de Gien, le tri est partout...

Alors que les animations sont à l'arrêt depuis plus d'un an maintenant, soulignons les initiatives prises par les écoles du territoire pour rappeler l'importance de trier.



A distance, la directrice de l'école et 8 éco-délégués des classes de CM1 et CM2, ont peaufiné un questionnaire en relation avec l'animateur du SMICTOM pour sensibiliser leurs camarades au tri sélectif.

En parallèle, le syndicat a mis à disposition l'exposition sur les déchets qui devrait rester visible dans les bâtiments jusqu'à la fin de l'année scolaire.

8 composteurs installés
5 composteurs en cours de livraison
2 demandes en cours de traitement



Le SMICTOM est fier de vous annoncer que vous êtes désormais **506 abonnés à nous suivre** via l'application illiwap !

Continuez à en parler autour de vous car cette application reste un vecteur de communication essentielle entre le SMICTOM et ses administrés.

Pour rappel, cette application se télécharge gratuitement sur les stores Google et Apple ou en flashant ce QR code.





Des sacs jaunes vendus en supermarché.



Attention, certains grands magasins proposent à la vente des sacs jaunes. Malheureusement, ces sacs ne sont pas tout à fait conformes car trop opaques par rapport aux sacs jaunes du SMICTOM. Aussi, évitez d'acheter ces sacs, privilégiez l'usage des sacs estampillés SMICTOM, gratuits et disponibles au syndicat ou dans votre mairie.

Enfin, il est bon de rappeler que les sacs jaunes ne doivent servir qu'au tri sélectif des emballages et pour aucun autre usage. La conséquence d'un mauvais usage contraint le SMICTOM à renouveler plus souvent ses commandes de rouleaux et donc, des dépenses supplémentaires... A vos frais !

NOUVEAUTÉ ! Itinéraire d'accès aux déchetteries



Le SMICTOM vous propose désormais d'accéder à chaque déchetterie via un itinéraire en lien sur le site internet.

Rendez-vous sur : www.smictom-gien.com/les-decheteries/ et laissez-vous guider !

Rappel des conditions d'accueil en déchetterie



Le SMICTOM rappelle qu'il est obligatoire d'avoir sur la déchetterie un masque couvrant à la fois la bouche et le nez pour éviter une éventuelle contamination. Sans respect de cette consigne, l'accès peut vous être refusé ! Pour le bien de tous et éviter au maximum les possibilités de transmission du virus, nous vous invitons à venir avec votre matériel (fourche, pelle, râteau...) pour décharger certains déchets.

Il est important de veiller aussi à respecter les agents de nos déchetteries, tant par la parole que par les actes.

A noter que, désormais, il est nécessaire de se munir d'un justificatif de domicile pour accéder aux déchetteries. Il peut en effet vous être demandé.



ENCOMBRANTS

Campagne des encombrants

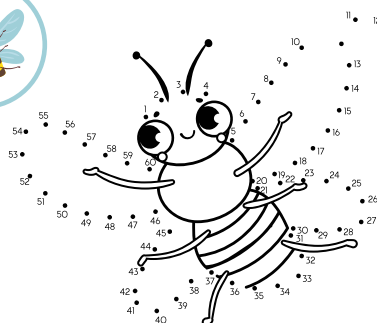
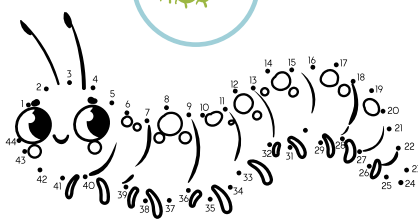
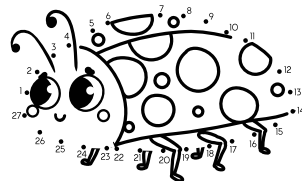
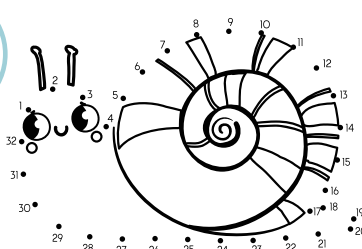
Alors que s'est achevée la dernière phase de la campagne de ramassage des encombrants, le SMICTOM a pu constater quelques dysfonctionnements dommageables. Le premier, et le plus récurrent de tous, est le non-respect des consignes qui stipulent de bien **sortir les encombrants à l'endroit de dépôt des ordures ménagères, la veille au soir**. Des usagers n'ont pu bénéficier du service car les encombrants n'étaient pas présentés au passage du camion. Sur certaines communes, bon nombre de tas se sont reformés après évacuation par la benne entraînant un retard conséquent.

Enfin, il est à noter aussi la présence de certains objets non acceptés tels que les appareils électriques et électroniques. Le SMICTOM réfléchit à des nouvelles idées pour améliorer le service.



Je protège ma planète en adoptant le tri sélectif, je protège aussi les animaux de mon jardin.

Sais-tu reconnaître les animaux et insectes visibles en été ?



SMICTOM

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

48, quai de Châtillon - BP 20005 - 45501 GIEN Cedex

Tél. 02 38 05 06 75

contact@smictom-gien.com - www.smictom-gien.com

CITEO



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK & SUR L'APPLI illiwap

Textes : Nicolas Tindillère / Marie Gillet
Crédit photos : Smictom & Divine Pack

Conception divine pack
www.divinepack.fr

